



Formulaire d'inscription

Formation Technique MEBP®

PRENOM

NOM

ADRESSE

PROFESSION

E-MAIL

GSM

Merci de joindre à votre fiche d'inscription une copie de votre CV actualisé.

Je souhaite être informé(e) des ateliers, formations, conférences organisés par le Centre Interdisciplinaire DOME

☐ Oui

☐ Non

TARIF POUR LE CYCLE COMPLET DE FORMATION : 1700 €

Deux modalités de paiement vous sont proposées. Veuillez cocher celle que vous choisissez :

☐ 1 paiement unique de **1700 € à l'inscription**

☐ 1 **acompte de 850 € à l'inscription** suivi de **2 mensualités de 425 €** à verser **endéans les 3 mois suivant l'inscription.**

Pour le paiement unique :

Le montant est à verser sur le compte **BE 55 3632 1447 7144** avec en communication la mention « **Formation TECHNIQUE MEBP® + Cycle 2027 + nom/prénom du participant** ».

Pour le paiement fractionné :

L'acompte est à verser sur le compte **BE 55 3632 1447 7144** avec en communication la mention « **ACOMPTE Formation TECHNIQUE MEBP® + Cycle 2027 + nom/prénom du participant** ».

Les deux mensualités seront reprises avec la communication : « **MENSUALITE 1 ou SOLDE Formation TECHNIQUE MEBP® + Cycle 2027 + nom/prénom du participant** ».

Conditions générales

- (1) Le nombre de participants étant limité, seul l'ordre d'arrivée des paiements sera déterminant pour réserver une place
- (2) Le Centre Interdisciplinaire DOME se réserve le droit d'annuler ou de reporter à une date ultérieure si le nombre de participants est insuffisant pour la date proposée. En cas d'annulation, le montant de l'inscription est intégralement remboursé.
- (3) En cas de désistement de votre part, et selon le moment où intervient votre désistement, il sera procédé au remboursement des frais d'inscription de la manière suivante :
 - Désistement à 2 mois du début de la formation : remboursement de 50 %
 - Désistement à 45 jours du début de la formation : remboursement de 35 %
 - Désistement à 1 mois du début de la formation : remboursement de 25 %
 - Désistement à 15 jours du début de la formation : remboursement de 15 %
 - Désistement à 7 jours du début de la formation : aucun remboursement.
- (4) La présence et la participation à toutes les journées du cycle de formation sont obligatoires.
- (5) Il est obligatoire de rejoindre le Groupe fermé FB « Supervision/Intervision Technique MEBP® ». Il regroupera les participants présents et à venir les autres années. La supervision à la technique MEBP® sera assurée par Mélissa Boulanger. La supervision aux troubles spécifiques de l'apprentissage sera assurée par Thierry Joiris.